

Économie/ social

NÉGOCIER POUR CONSTRUIRE – LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL

Jean Grosset

01/03/2021

L'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean-Jaurès publie sa dernière lettre d'actualité. Beauvau de la sécurité, Chantiers de l'Atlantique, réforme de l'Assurance chômage, rôle des branches, impact de la crise sur l'aéronautique : elle dresse un panorama complet des sujets qui mobilisent actuellement les acteurs du dialogue social et du travail syndical.

Une évidence, dira-t-on en lisant ce titre. Bien sûr qu'il faut dialoguer dans cette situation de crise que nous traversons, entend-on régulièrement... La réalité est plus diverse.

Une partie du mouvement syndical des salariés et une partie des employeurs et de leurs représentants cherchent à trouver des solutions pour améliorer des perspectives d'avenir :

- accords interprofessionnels, suivis du plan de relance,
- accords d'entreprises (9000 selon la direction générale du travail),
- accords de prévoyance collective,
- accords autour de l'activité partielle de longue durée,
- contrats de transition collective,
- négociations serrées des Plans de sauvegarde de l'emploi (804 depuis le début de la crise).

Dans cette situation de crise majeure, une partie des acteurs sociaux tentent de mettre en œuvre des actions solidaires d'intérêt général. Une autre partie, des employeurs et des syndicats de salariés, sont dans une autre logique.

Les exemples de SFR et Sanofi relèvent d'une autre démarche : utiliser la situation comme un effet d'aubaine pour accroître les bénéfices au détriment de l'emploi. Les conflits sont alors inévitables...

Une partie du syndicalisme campe de son côté dans une attitude de « vigie » de la centralisation des luttes. À dates régulières, des mobilisations interprofessionnelles sont convoquées,

rassemblant peu de salariés aux dires mêmes des organisateurs. Mais, indiquent ces derniers, là n'est pas le sujet ! Il faut témoigner et prendre date, en rappelant que les conflits d'envergure ne se décrètent pas.

Le moment que nous traversons n'appelle-t-il pas au contraire à ce que les partenaires sociaux réfléchissent ensemble aux perspectives d'avenir, aux investissements massifs sur les secteurs stratégiques en profitant des conditions d'emprunt favorable ?

Ces réflexions ne doivent-elles pas déboucher sur des orientations partagées entre syndicats de salariés et syndicats d'employeurs, avec l'État stratège pour définir des objectifs communs pour stimuler l'activité économique dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique ?

Ces compromis permettraient de répondre au besoin de justice sociale pour le bien-être de toutes et tous. C'est ce que nous essayons de faire connaître dans nos publications.